

La place de l'adjectif en français

Autor(en): **Weinrich, Harald**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **25 (1966)**

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-21237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La place de l'adjectif en français

Les faits linguistiques concernant la place de l'adjectif en français sont connus. Il s'agit ici de les reconsidérer du point de vue de la linguistique structurale pour aboutir à une description adéquate du phénomène. Sera jugée adéquate une description qui soit à la fois simple dans la théorie et exhaustive dans le recensement des faits linguistiques dans ses aspects multiples. Une telle description pourra alors être qualifiée d'explication du phénomène.

Sur quoi se fonde donc l'espoir prétentieux de la linguistique structurale de dépasser les connaissances acquises par des méthodes non structurales? Les structuralistes ont-ils plus de savoir? Il n'en est rien, hélas. Au contraire, plutôt, ils ont moins de savoir. Ils ne savent, par exemple, pas ce que c'est qu'un mot. C'est pourquoi, sceptiques, ils renoncent le plus souvent à construire une sémantique ou une syntaxe sur la base peu sûre du mot pour s'en tenir à la base assez sûre du monème. Ceci est aussi valable pour une étude sur la place de l'adjectif. Dans la grammaire traditionnelle, le problème en question est traité dans le chapitre «L'ordre des mots». Nous, puisque nous ignorons tout sur le mot, traiterons le problème dans le chapitre «L'ordre des monèmes». Ce changement de niveau dès le début de l'analyse changera bien des aspects dans l'ensemble du problème.

Nous partons de l'observation la plus incontestable. L'adjectif épithète, en français, est placé tantôt avant, tantôt après le substantif. On dit *le pauvre homme* aussi bien que *l'homme pauvre* et l'on sait qu'un pauvre homme n'est pas toujours pauvre, de même qu'un homme pauvre n'est pas nécessairement un pauvre homme. Quelle est la place normale de l'adjectif? La statistique montre que la postposition est plus fréquente que l'antéposition, la moyenne de la postposition étant de 65%, mais allant facilement, dans certains usages techniques, jusqu'à 90%¹. Ce résultat statistique vaut ce que vaut une moyenne; il englobe des adjectifs comme *français* qui sont presque toujours postposés, et des adjectifs comme *bon* qui sont presque toujours antéposés. Il faut donc regarder de près de quel adjectif il s'agit et, en plus, de quel substantif il s'agit. Ces distinctions ont d'ailleurs toujours été faites. Les résultats obtenus ainsi peuvent être résumés en trois règles²: 1° l'adjectif postposé est distinctif, tandis que l'adjectif antéposé est plus vague et forme souvent avec le substantif une «unité de pensée» (Grevisse); 2° l'adjectif antéposé a plutôt une

¹ *Grammaire Larousse du français contemporain*, 1964, § 312.

² Pour un aperçu historique des idées émises à ce sujet voir M. KARL WYDLER, *Zur Stellung des attributiven Adjektivs vom Latein bis zum Neufranzösischen*, Berne 1956, p. 6-39.

valeur affective ou émotionnelle et prend souvent un sens figuré tandis que l'adjectif postposé a une valeur plutôt rationnelle³; 3° du point de vue du rythme, la postposition est la position forte, tandis que l'antéposition est la position faible. Ces trois règles, sous une forme simplifiée, il est vrai, marquent l'état de la question.

Voici qu'intervient la linguistique structurale pour poser l'éternelle question des structures. Il n'y a pas que le substantif et l'adjectif dans la langue, et la distribution des éléments ne se règle pas dans le vide, mais dans le texte. On se demandera donc quelle est la distribution des autres éléments dans l'entourage d'un substantif, et par éléments nous entendrons non seulement les mots, mais tous les monèmes et séquences de monèmes qui se rattachent au substantif. Prenons une phrase de Valéry: *Les véritables secrets d'un être lui sont plus secrets qu'ils ne le sont à autrui* (Choses tues). Il n'y a pas seulement l'adjectif *véritables* autour du substantif *secrets*, mais il y a plusieurs autres monèmes, dont la distribution devra nous intéresser. Il y a d'abord l'article. Il est toujours antéposé en français. Chacun sait qu'il n'en est pas nécessairement ainsi; en roumain et en danois, l'article est souvent placé après le substantif. C'est donc un trait de la structure du français, à classer au chapitre «L'ordre des monèmes». Il y a, en outre, le monème indicateur du pluriel, contenu (par amalgame, dirait M. Martinet) dans le *e* fermé de l'article – et non pas, comme tend à nous suggérer une orthographe conventionnelle, dans un *-s* suffixe du substantif. Il est très important de ne pas être dupe de l'orthographe; on le voit clairement ici où il s'agit de postposition ou d'antéposition. L'orthographe nous suggère un pluriel marqué par un monème postposé, tandis que la vraie structure de la langue française parlée ne connaît, dans la grande majorité des cas, qu'un pluriel marqué par un monème antéposé (cf. *les hommes, les femmes*). Puis, dans notre exemple, il y a l'adjectif qui est ici antéposé ou, comme il faudra désormais dire: c'est un monème antéposé entre autres. Après le substantif, nous trouvons d'autres éléments qui s'y rattachent, à savoir la séquence de monèmes *d'un être*, qualifiée dans la grammaire de complément prépositionnel. La place des compléments prépositionnels doit être examinée, dans notre chapitre «L'ordre des monèmes», au même titre que la place des autres monèmes qui déterminent le substantif. C'est une fois de plus une place invariable: les compléments prépositionnels sont toujours postposés.

L'examen de la phrase de Valéry nous montre donc que la place de l'adjectif n'est pas la seule place à considérer dans l'entourage d'un substantif. Il s'agit d'examiner la distribution de tous les monèmes qui déterminent le substantif et qui forment avec lui un nœud à la fois sémantique et syntaxique dans la phrase. Dans cet ensemble, il y a quelques monèmes à position variable, notamment l'adjectif. Il y en

³ Cette règle date de Gröber et se répète surtout dans la linguistique allemande. L'école de Vossler s'en servait pour en extraire une psychologie stylistique souvent grotesque.

a d'autres dont la distribution est invariable, soit en antéposition, soit en postposition. Cette observation sur le cadre structural du problème en question implique déjà la méthode à suivre. Il faut d'abord expliquer la distribution des monèmes invariables selon leur position dans la phrase. Ceci fait, la distribution des monèmes variables, à savoir des adjectifs, se révélera facilement comme particularité d'une structure plus générale.

Sont toujours antéposés en français les monèmes suivants: l'article (*le secret, un secret*); le monème indicateur du pluriel (*les secrets, des êtres*⁴); la négation nominale (*pas de secret, aucun secret*); l'adjectif démonstratif (*ce secret*); l'adjectif possessif (*mon secret*); l'adjectif relatif (*lequel secret*); l'adjectif interrogatif et exclamatif (*quel secret*); l'adjectif indéfini (*quelques secrets*); les adjectifs numéraux (*trois secrets, le second secret*⁵); la préposition (*pour le secret*) et, pour celui qui tient à la terminologie antique, les cas (*du secret, aux secrets*). Pour tous ces monèmes, avec peut-être quelques exceptions dans des locutions figées, l'antéposition est de rigueur. Or, il est évident quelle classe de monèmes se trouve réunie dans l'inventaire que je viens d'indiquer: il s'agit sans exception de morphèmes.

Quant à la postposition, le résultat n'est pas moins univoque. Sont toujours postposés au substantif en français les monèmes ou séquences de monèmes suivants: le participe et l'adjectif verbal (*le secret gardé, le secret parlant* – il y a pourtant quelques exceptions); l'adjectif élargi d'un complément (*le secret difficile à garder*); le complément prépositionnel (*les secrets d'un être*); l'apposition (*un secret-clé*); la proposition relative (*le secret que je garde*) et enfin toute proposition qui peut se rattacher, en le déterminant, au substantif jusqu'à la longueur d'une période. Pour tous ces monèmes et séquences de monèmes, à quelques exceptions près, la postposition est obligatoire. Or, la classe obtenue par la considération de la postposition s'explique aussi facilement que la classe caractérisée par l'antéposition. Là, il s'agissait visiblement de morphèmes, ici, il s'agit visiblement de lexèmes ou du moins de groupes contenant des lexèmes. La langue française connaît donc dans l'ordre des monèmes une structure évidente, selon laquelle l'antéposition est souvent, à quelques exceptions près, réservée aux morphèmes, la postposition aux lexèmes. Nous avons tâché de démontrer cette structure pour le nœud nominal, elle pourrait être rendue plausible pour le nœud verbal aussi.

On sait que cette structure distributionnelle n'a pas toujours existé dans la langue française. On pourrait se poser la question de savoir quand, comment et pourquoi elle est née. Ici, nous renonçons pourtant à donner à notre problème une tournure historique, car celle-ci n'est pas indispensable pour le résoudre. Il suffit de prendre

⁴ Dans plusieurs pluriels archaïques comme *cieux, chevaux*, un monème supplémentaire est placé après le nom.

⁵ On peut noter comme exceptions, dans le langage livresque, les tournures *chapitre XX, chapitre 20^e*.

la structure esquissée comme donnée et de s'en servir comme cadre pour décrire et expliquer la distribution variable de l'adjectif. Apparemment, l'adjectif, de par sa place variable, se range ou dans l'une ou dans l'autre des deux classes de monèmes. L'adjectif antéposé fait fonction de morphème, tandis que l'adjectif postposé fait fonction de lexème. Pourquoi? Pour quelque raison mystérieuse peut-être dont il faut demander l'explication aux logiciens, psychologues ou historiens? Point n'en est besoin. La raison suffisante en est que la langue française, puisqu'il faut bien qu'une langue soit organisée d'une façon ou d'une autre, est organisée de cette façon. On n'a qu'à admirer une organisation bien faite et très élégante.

Arrivé à ce point, j'imagine facilement un critique qui vienne m'objecter: Eh bien, ce que vous dites là, cette fonction morphématique ou lexématique de l'adjectif selon sa place dans la phrase, ce ne sont que deux étiquettes qui ne donnent guère de prise sur les phénomènes concrets de la langue. Je répondrais que si, et je me propose de le montrer par une série de conclusions pratiques que je vais tirer aussitôt des prémisses gagnées. Car rien n'est plus pratique qu'une bonne théorie. Mais d'abord il faut dire brièvement quel est le statut sémantique des morphèmes. Il est évident que les morphèmes, tels que l'article, la préposition, le pronom, le nom de nombre, etc., sont des signes linguistiques comme les lexèmes, c'est-à-dire qu'ils ont chacun une signification. Seulement, la signification d'un morphème comme *le* est très différente de la signification d'un lexème comme *poète*. Du point de vue de l'extension sémantique, qui est le plus facile à saisir, le morphème *le* possède une extension beaucoup plus vaste, embrassant tout ce qui peut être désigné par un masculin, tandis que le lexème *poète* a une extension beaucoup moins vaste, puisqu'il n'embrasse que tous les poètes. L'inverse peut être constaté pour l'intension sémantique, qui est près de zéro (mais pas zéro!) dans le morphème *le* et beaucoup plus grande dans le lexème *poète*. L'intension va toujours de pair avec l'information, au sens de la théorie de l'information, de sorte que l'information contenue dans un morphème est très faible, tandis que l'information contenue dans un lexème comme *poète* est considérablement plus forte. Poursuivant notre petite esquisse d'une morpho-sémantique, nous notons que les lexèmes dépassent les morphèmes en nombre, mais que les morphèmes dépassent les lexèmes en fréquence. Plus fréquents, les morphèmes sont généralement plus brefs que les lexèmes (cf. la longueur de *le* et de *poète*), car la langue, comme n'importe quel système de signes, est économique. Finalement, et c'est là peut-être la caractéristique structurale la plus importante, les morphèmes font toujours partie d'un paradigme, c'est-à-dire d'un ensemble fini, ne comportant qu'un nombre réduit de termes, assez souvent au-dessous de dix et jusqu'au minimum de deux. Ainsi *le* forme un paradigme avec *la*, au sens plus large aussi avec *les*, *un*, *une*, *des*, tandis qu'il serait assez difficile de circonscrire avec une exactitude pareille le paradigme ou, ce qui revient au même, le «champ sémantique» du lexème *poète*.

Par conséquent, dire d'un adjectif antéposé qu'il a le statut sémantique d'un morphème permet de décrire d'une façon assez détaillée ce qui le distingue d'un adjectif postposé. Car il partage tous les traits communs aux morphèmes. Ceci ressort déjà d'un examen rapide des adjectifs antéposés que l'on peut relever dans un texte quelconque, comme par exemple dans la nouvelle *Les Muets* d'Albert Camus. Les voici: *ancien, gros, fort, grand, long, bon, propre, beau, mauvais, nouveau, plein, unique, petit, vieux, maigre, seul, lourd, grossier, jeune, court, léger, simple, faux, épais, curieux, rude, rapide*. Il faut ajouter que quelques-uns de ces adjectifs antéposés sont particulièrement fréquents, à savoir *grand* (15 fois), *petit* (12 fois), *vieux* (11 fois). Tous ces adjectifs se ressemblent, pour commencer par l'observation la plus superficielle, par leur relative brièveté. Pour la plupart, ils sont monosyllabiques. Cette observation est à rattacher à la fréquence notée pour quelques-uns de ces adjectifs, puisqu'on sait depuis les travaux de M. Zipf⁶ qu'il existe une relation inverse entre la longueur et la fréquence d'un élément dans la langue. Sont généralement plus brefs les éléments qui sont aussi les plus fréquents. C'est là une règle qui ne vaut pas seulement pour les lexèmes, mais au même titre pour les morphèmes, qui sont aussi généralement très brefs et très fréquents. Même pour l'oreille ils ressemblent donc aux adjectifs antéposés. Ils ressemblent aux adjectifs antéposés aussi par le caractère particulier de leur signification que nous avons décrite comme ayant une extension maxima et une intension minima. Il en est de même pour les adjectifs antéposés. Déjà ces adjectifs pris en eux-mêmes se distinguent de la masse des adjectifs existant en français par le fait qu'ils ont une signification relativement vague. Ce n'est pas un hasard si l'on ne trouve guère un adjectif dérivé d'un nom propre (*balzacien, français*), naturellement assez précis, parmi les adjectifs antéposés. Car placés en antéposition, le vague d'une signification s'accroît encore énormément jusqu'au point d'avoir l'extension maxima et l'intension minima caractéristiques du statut sémantique des morphèmes. Ainsi l'adjectif antéposé *grand*, dans la nouvelle *Les Muets* de Camus, s'applique par exemple aux substantifs suivants: *foudre, gaillard, scie* (2 fois), *chaleur, espace, bruit, coup, vitrage, satisfaction, hangar, effort, porte* (2 fois), *ours*. Il est visiblement impossible de tirer une notion précise de grandeur de la seule information contenue dans l'adjectif antéposé *grand*. Cette information est extrêmement faible et peut être évaluée voisine de l'information contenue dans un morphème tel qu'un article, un pronom ou un préfixe. J'en viens au point très important du paradigme. Il est constitutif pour les morphèmes, avons-nous dit, d'être intégrés dans un paradigme. Or, en ce qui concerne les adjectifs, je peux me référer à une observation faite par le regretté Louis Hjelmslev au VIII^e Congrès des Linguistes à Oslo lorsqu'il tâchait de considérer le complexe de la sémantique sous l'aspect des structures⁷. Il notait que quelques adjectifs se

⁶ G. K. ZIPF, *Human Behaviour and the Principle of least Effort*, 1949.

⁷ LOUIS HJELMSLEV, « Dans quelle mesure les significations des mots peuvent-elles

rangent dans de petites classes fermées, souvent de deux membres seulement. Il cite comme exemples les adjectifs *grand* et *petit*, *long* et *bref*, *beau* et *laid*, *chaud* et *froid*. Or, ce sont précisément les mêmes adjectifs dont nous avons déjà reconnu la prédilection pour l'antéposition. En effet, bon nombre des adjectifs que l'on trouve le plus souvent placés avant le substantif peuvent facilement être considérés comme membres d'un paradigme. Je ne relève ici, en me bornant aux adjectifs trouvés dans la nouvelle de Camus, que ceux qui forment un paradigme à deux membres: *grand* et *petit*, *long* et *court*, *vieux* et *jeune*, *bon* et *mauvais*, *ancien* et *nouveau*, *gros* et *maigre*, *lourd* et *léger*. C'est par là qu'ils ressemblent encore aux morphèmes, parmi lesquels il est aussi très facile de relever des paradigmes à deux membres: *le* et *la*, *il* et *elle*, *pour* et *contre*, *avant* et *après*, *oui* et *non*, singulier et pluriel. La différence entre les morphèmes et les adjectifs, sous cet aspect, consiste cependant dans le fait que les morphèmes font partie d'un paradigme de par leur nature («*natura*»), tandis que les adjectifs ne se groupent en paradigme qu'en partie et de préférence en antéposition («*positione*»). Il faut donc les traiter avec les vues et méthodes de la morpho-sémantique.

Après avoir traité la place de l'adjectif épithète, faudra-t-il traiter maintenant, dans une nouvelle étape de l'analyse, la place de l'adjectif attribut? Cela ne me paraît pas nécessaire. L'adjectif attribut fait partie du nœud verbal lequel se rattache, d'après l'ordre des monèmes dans la langue française, à un nœud nominal qui le précède comme sujet. Relatif au nom contenu dans le sujet de la phrase, l'adjectif attribut est donc toujours postposé, et nous n'avons qu'à le traiter dans la classe des adjectifs épithètes postposés.

Nous avons dit jusqu'ici que les adjectifs ont leur signification pleine de lexème dans la seule postposition et que leur signification s'affaiblit dans l'antéposition, et ceci en vertu uniquement de la structure positionnelle de la langue française⁸. Or, il existe bien un caractère commun à tous les morphèmes et qui les distingue sémantiquement des lexèmes. Néanmoins, les morphèmes sont différents en eux-mêmes. Leur extension est maxima, mais non pas infinie; leur intension minima, mais non pas zéro. De quelle espèce de morphèmes se rapprochent donc les adjectifs quand ils se transforment en morphèmes par la valeur sémantique de l'antéposition? Nous allons examiner un cas que nous ne sommes certainement pas les premiers à observer, mais qui pourra peut-être révéler un nouvel aspect de la question à résoudre. Un simple homme, on le sait, n'est pas nécessairement un homme simple, un seul homme n'est pas nécessairement un homme seul. C'est bien évident de notre point de vue, puisque les adjectifs *simple* et *seul* n'ont la plénitude de leur signification

être considérées comme formant une structure?» *Actes du VIII^e Congrès des Linguistes*, Oslo 1958, 636-654.

⁸ Je souligne qu'il ne s'agit jamais de *deux* significations, mais bien d'un plus ou moins d'une seule signification.

que dans la postposition. Dans l'antéposition ils n'ont que la signification réduite d'un morphème. Ceci se fait voir dans notre cas par le fait qu'il est tout à fait facile d'indiquer la différence entre un homme simple et un homme seul, tandis qu'il est assez pénible d'indiquer la différence entre un simple homme et un seul homme. Ces deux dernières tournures indiquent l'une et l'autre la valeur numérique «un», ajoutée à l'information contenue dans le lexème *homme*. Ici, on peut donc décrire sans hésitation le caractère de morphème duquel se rapprochent les adjectifs *simple* et *seul* quand ils sont antéposés au substantif. Ils se transforment en morphèmes numéraux, cardinaux pour être exact, de sorte que *un simple homme*, *un seul homme* se rencontrent à une place du paradigme numérique qui peut être désignée par le lat. *unus homo*.

Tous les adjectifs antéposés ne tombent pas dans le paradigme des numéraux. M. Blinkenberg nous fournit un très bel exemple tiré d'un article d'André Gide⁹. A l'occasion de la traduction en anglais des *Faux Monnayeurs*, André Gide note lui-même la différence qui existe entre un *accord parfait* et un *parfait accord*. Un *accord parfait*, en musique, a une valeur terminologique très précise et signifie l'accord de la tonique, de la tierce et de la dominante. Un *parfait accord*, en musique ou ailleurs, n'a jamais une valeur terminologique. Cela ne peut guère nous surprendre, puisque l'adjectif *parfait*, antéposé au substantif, n'est qu'un morphème. Ce n'est pourtant pas un morphème numéral. M. Blinkenberg, sans s'intéresser au caractère morphématique des adjectifs antéposés, a déjà très bien vu de quoi il s'agit ici. L'adjectif antéposé indique ici un degré; «c'est un terme de pure intensification». J'aimerais cependant modifier un peu la description de M. Blinkenberg pour mettre en relief qu'il s'agit bien d'un phénomène qui regarde la morpho-sémantique au même titre que la lexo-sémantique. Le phénomène en question, dirais-je, est à ranger au chapitre de l'augmentation et de la diminution, chapitre qui nous est bien familier dans la morphologie de toutes les langues. Mais guidés par la linguistique historique, nous avons trop souvent pensé seulement à l'augmentation et à la diminution du type latin et proto-roman, c'est-à-dire par suffixation. Or, cette augmentation et cette diminution ne sont plus guère vivantes dans la langue française d'aujourd'hui et nous intéressent surtout comme curiosités. Mais à côté de ces curiosités et beaucoup plus important qu'elles, il existe dans la langue française d'aujourd'hui un nouveau type d'augmentation et de diminution du substantif, à savoir par l'adjectif antéposé, et ceci en parfait accord avec le grand principe structural de la langue française, à savoir de placer les morphèmes détermineurs avant le substantif et les lexèmes détermineurs après. Il va de soi que les premiers adjectifs

⁹ André Gide, *Nouvelle Revue Française* 1-9-1928, p. 311, cité chez M. ANDREAS BLINKENBERG, *L'ordre des mots en français moderne* (Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab, Hist.-fil. Meddelelser), t. I: XVII, 1 (1928); t. II: XX, 1 (1930). Pour cette question, cf. t. II, p. 49. Le livre de M. Blinkenberg est de loin l'écrit le plus instructif sur notre sujet, bien qu'il n'admette pas de vues structurales.

faits pour ce rôle sont les adjectifs *grand* et *petit*. Eux aussi forment un paradigme à deux membres. D'autres adjectifs participent à cette fonction. Dans la nouvelle de Camus, je relève *gros, fort, plein, maigre, lourd*. (La prépondérance des augmentatifs s'explique par le milieu ouvrier dans lequel se déroule l'action de la nouvelle.) Ici encore, il y a lieu d'observer que les valeurs particulières de tous ces adjectifs mis au service de l'augmentation ou de la diminution se fondent dans les deux positions «grand» et «petit» du paradigme morphématique, de sorte qu'il ne reste, entre un grand gaillard et un gros gaillard, qu'un petit (ou un mince) soupçon de différence sémantique.

Reste à noter une troisième catégorie morphologique qui s'ouvre aux adjectifs antéposés. C'est une catégorie qui n'est pas encore occupée, en français, par des morphèmes au sens étroit du terme. Mais elle est organisée sous forme d'un paradigme à deux termes, exactement comme les autres. Elle sert à évaluer, positivement ou négativement, un substantif. S'il fallait inventer les morphèmes, on pourrait prendre les signes «+» et «-» de la nomenclature mathématique pour indiquer que le substantif en question doit être pris en bonne part ou en mauvaise part. Et voilà déjà nommés les adjectifs qui, antéposés, servent avant tout à exprimer cette évaluation. Ce sont les adjectifs *bon* et *mauvais* et d'autres qui s'y rattachent par leur signification comme *beau* et *laid*, *aimable* et *détestable*, *heureux* et *pauvre* et bien d'autres. Cette catégorie n'est pas très éloignée de la catégorie des augmentations et diminutions, mais elle en est cependant nettement distincte.

Je suis arrivé à la fin de cet exposé. Le lecteur jugera si la méthode structurale appliquée ici nous a valu quelques résultats. Examinons, pour terminer, les trois règles dans lesquelles j'ai essayé de condenser les résultats acquis jusqu'ici par d'autres méthodes. Notre méthode confirme que l'adjectif postposé a une signification que l'on peut qualifier de distinctive, tandis que l'adjectif antéposé a une signification plus vague. Cette constatation, nous l'acceptons, mais nous avons à l'intégrer dans le cadre structural plus vaste d'une sémantique comparée des lexèmes et des morphèmes. Quant à la seconde règle qui qualifie l'adjectif postposé de rationnel et l'adjectif antéposé d'émotionnel ou affectif, nous avons tout simplement à la rejeter comme une pure mystification. Les sentiments n'y sont pour rien. La troisième règle qui concerne le rythme peut être retenue à condition que l'on s'en serve avec beaucoup de prudence. Au fond, le mécanisme de la place variable de l'adjectif n'obéit pas à des impératifs du rythme, mais à des impératifs de la structure distributionnelle. Mais il y a le phénomène secondaire, dû à des impératifs de l'économie linguistique, que les morphèmes sont généralement plus courts que les lexèmes et séquences de lexèmes. Cela donne à la phrase française un certain rythme dans lequel s'intègrent aussi les adjectifs quand ils prennent une des deux positions que leur offre élégamment la structure de la langue française.